

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale  
**Monsieur Patrick CRAHAY, Directeur**  
*Direction des Monuments et des Sites –  
A.A.T.L.*  
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1  
1035 BRUXELLES

V/Réf. : HV/2271-0026  
N/Réf. : AVL/CC/SGL-3.7/s.491  
Annexe : copie de l'avis émis en séance du 17/11/2010

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : SAINT-GILLES. Rue de Parme, 47-49. Rénovation profonde d'un immeuble de logements mitoyen au parc.

**Demande d'avis de principe**

*(Gestionnaire du dossier : H. Vanderlinden)*

En réponse à votre lettre du 2 décembre 2010 sous référence, reçue le 7 décembre, nous avons l'honneur de vous communiquer, l'avis de principe émis par notre Assemblée, en sa séance du 17 novembre 2010 et confirmé en séance du 15 décembre 2010, concernant l'objet susmentionné.

Il s'agit d'un dossier qui a déjà été examiné par la CRMS en sa séance du 17 novembre dernier sans que le rapport de la DMS n'ait pu lui être communiqué dans les temps. Celui-ci est joint à la présente demande. Bien que la position de la DMS soit un peu plus souple que celle de la CRMS sur certains aspects, la Commission décide de réitérer son avis in extenso. Nous vous invitons à le trouver en annexe de la présente.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

G. VANDERHULST  
Président f. f.

Copie à : A.A.T.L. – D.M.S. : M. Hubert Vanderlinden